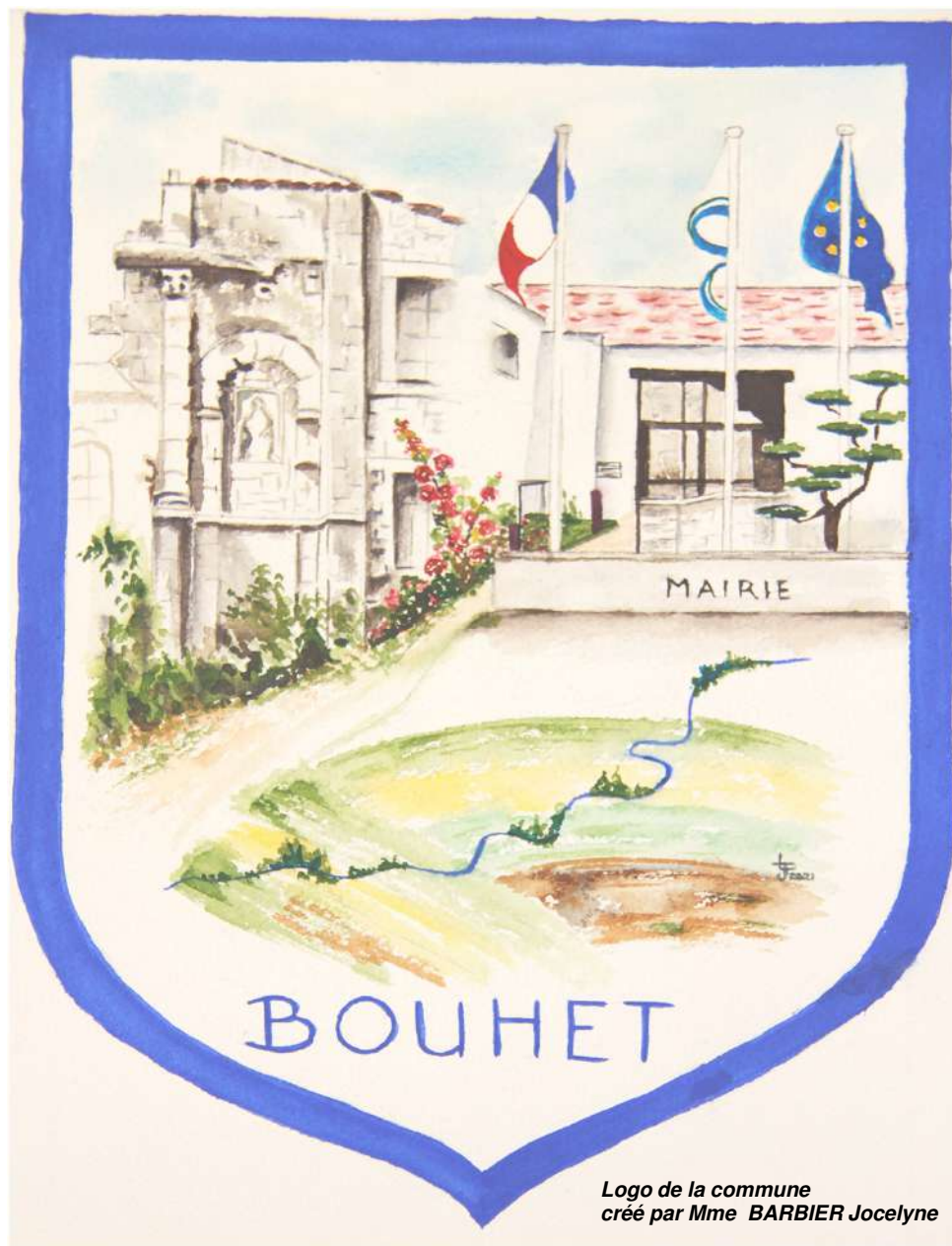


Le Bouhétais 2023

Le bulletin d'informations municipales de Bouhet, juin 2023 - N° 36



Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale au public :

Lundi : 8 h / 12 h - 13 h 30 / 17 h 30
Mardi : 14 h / 18 h
Mercredi : 8 h 30 / 12 h 30
Jeudi : 8 h / 12 h
Vendredi : 13 h 30 / 17 h 30

Tél : 05 46 68 20 83 (répondeur)

Fax : 05 46 68 10 66

Courriel : secretariat@bouhet17.fr

Site internet : www.bouhet17.fr



Bouhet 2020



Le mot du Maire	Page 3
Budget primitif 2023	Page 4-5
Les faits marquants des Conseils Municipaux	Page 6-7
Les élus	Page 7



La vie associative	
Rigol' Art Nat	Page 8-9
Comité de Coordination	Page 10
Bibliothèque	Page 10
Gymnastique Volontaire	Page 11
Association Bouhétaise de Culture et Détente (ABCD)	Page 11
Foyer de vie	Page 12
Les Aînés ruraux	Page 13
Les Jaspinois	Page 14
Pompiers	Page 14
École	Page 15



Informations diverses	
L'Heure civique	Page 16
Conseillère numérique	Page 17
CYCLAD	Page 18
Conseil du Développement du Territoire de l'Aunis : CODEV	Page 19
Le Comptoir local	Page 20
Applications utiles	Page 20
I-CAD (Identification des animaux)	Page 21
Cimetière	Page 22
Espaces Verts	Page 22
État Civil	Page 22
Démarches administratives	Page 23
Commerçants ambulants	Page 24
Divers évènements	Page 24-25
A vos agendas	Page 26
Festivités du 13 juillet	Page 27-28
Bulletin réservation repas 13 juillet	Page 29



Chères Bouhétaises, Chers Bouhétais,

Quelques jours seulement séparent mon propos du terrible séisme qui a frappé notre territoire les 16 et 17 juin derniers. L'épicentre était proche de notre commune et les conséquences commencent à émerger. Certains d'entre nous ont constaté des dégâts de plus ou moins grande importance sur leurs habitations. À ce titre, la mairie a ouvert un registre afin de recenser vos constats et ce, parallèlement à vos déclarations auprès de vos organismes d'assurance.

Les bâtiments communaux ont quelque peu souffert également.

J'ai officiellement demandé que BOUHET fasse l'objet d'une reconnaissance de l'État, en tant que catastrophe naturelle.

Une pensée va directement à nos voisins, habitants des communes de LA LAIGNE et de CRAMCHABAN, notamment.

La mi-mandat étant passée, j'ai trouvé intéressant de nous rencontrer à l'occasion d'une réunion publique qui aura lieu le vendredi 30 juin 2023 à 19h à la salle des fêtes de notre belle commune. Au cours de celle-ci, seront abordés les projets en cours de réalisation, plus particulièrement les locaux d'activités économiques, l'installation d'une kinésithérapeute et d'une infirmière libérale mais aussi le début des travaux du lotissement, « le clos Saint Laurent ».

Le déploiement de la fibre poursuit son chemin et de plus en plus d'administrés sont désormais éligibles.

S'agissant de la sécurité routière, un durcissement des chicanes est programmé avant la fin de l'année, accompagné de contrôles renforcés de la gendarmerie nationale, et ce, à ma demande.

Notre cœur de village nécessitant une indéniable rénovation, l'activation d'un groupe de travail associant élus et population, en l'occurrence sur une étude de réaménagement de la place, va démarrer cet été. Cette concertation me paraît importante, dans un esprit de démocratie participative.

La vie associative, quant à elle, a repris toute son activité dans les meilleures conditions possibles. Ce constat nous réjouit toutes et tous.

Sur un plan festif et dans un esprit de convivialité, le 13 juillet prochain verra la fête du village « battre son plein », comme de coutume mais dans un format quelque peu différent. En effet, le Centre d'Animation et de Citoyenneté de Surgères nous a proposé, à notre plus grand plaisir, un spectacle de la troupe « scènes d'été » qui animera le bal public. Le comité de coordination, appuyé de plusieurs associations, gèrera la partie logistique et gastronomique de cette fête. (c.f. le détail dans ce journal).

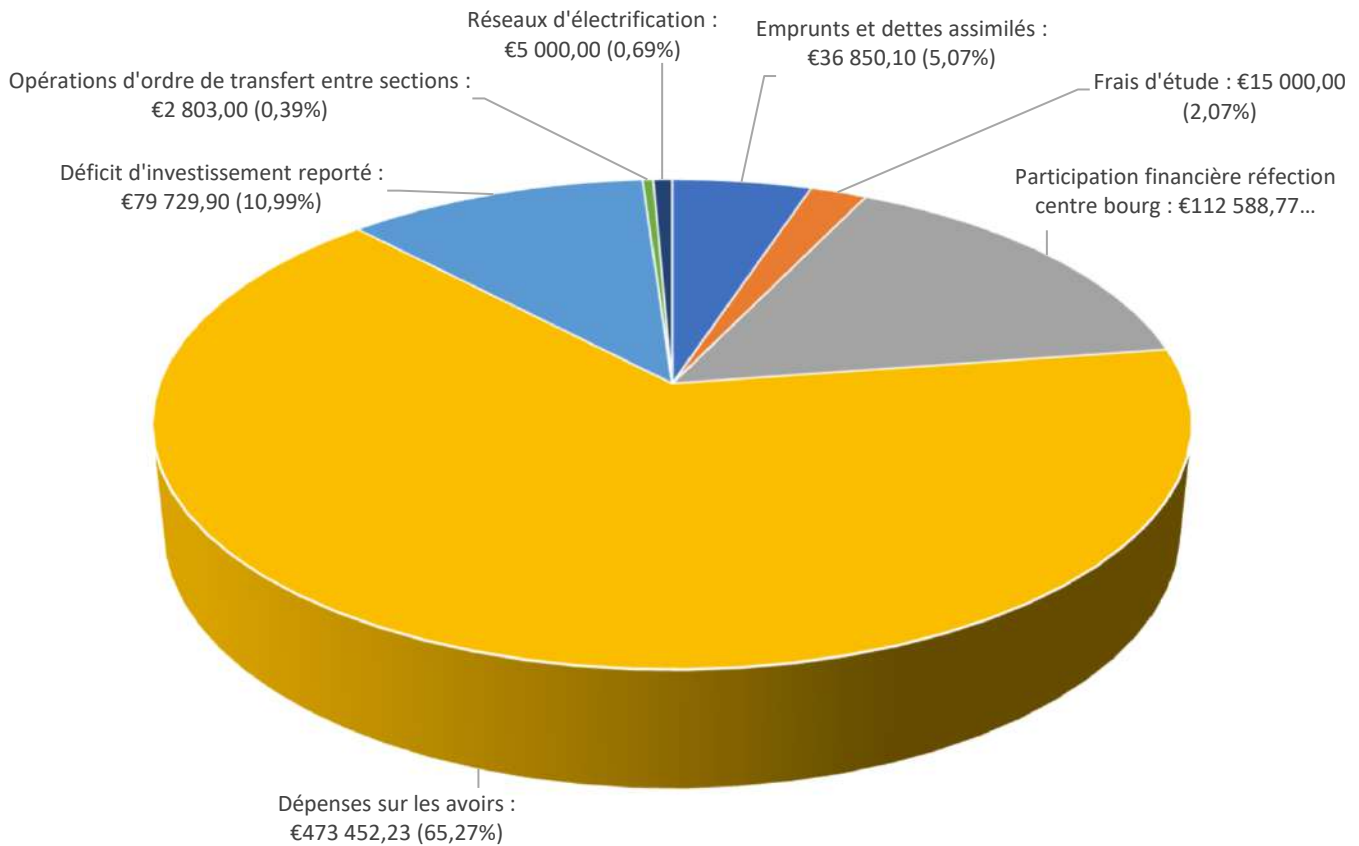
Ce sont sur ces notes de joie, de fête et de rassemblement que je conclurai en vous souhaitant, à toutes et tous, un très bel été !!

Bien à vous

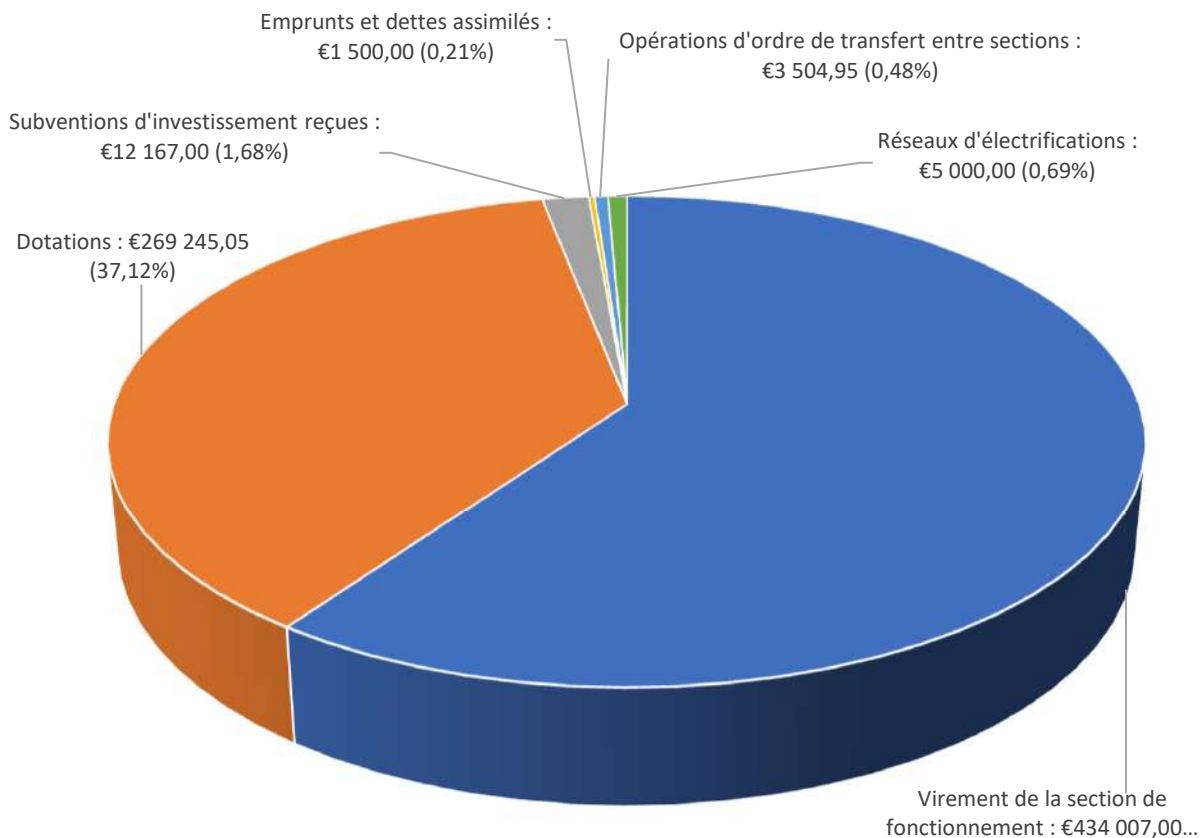
**Votre maire,
Christophe RAULT**

Budget

Dépenses d'investissement : 725 424,00 €

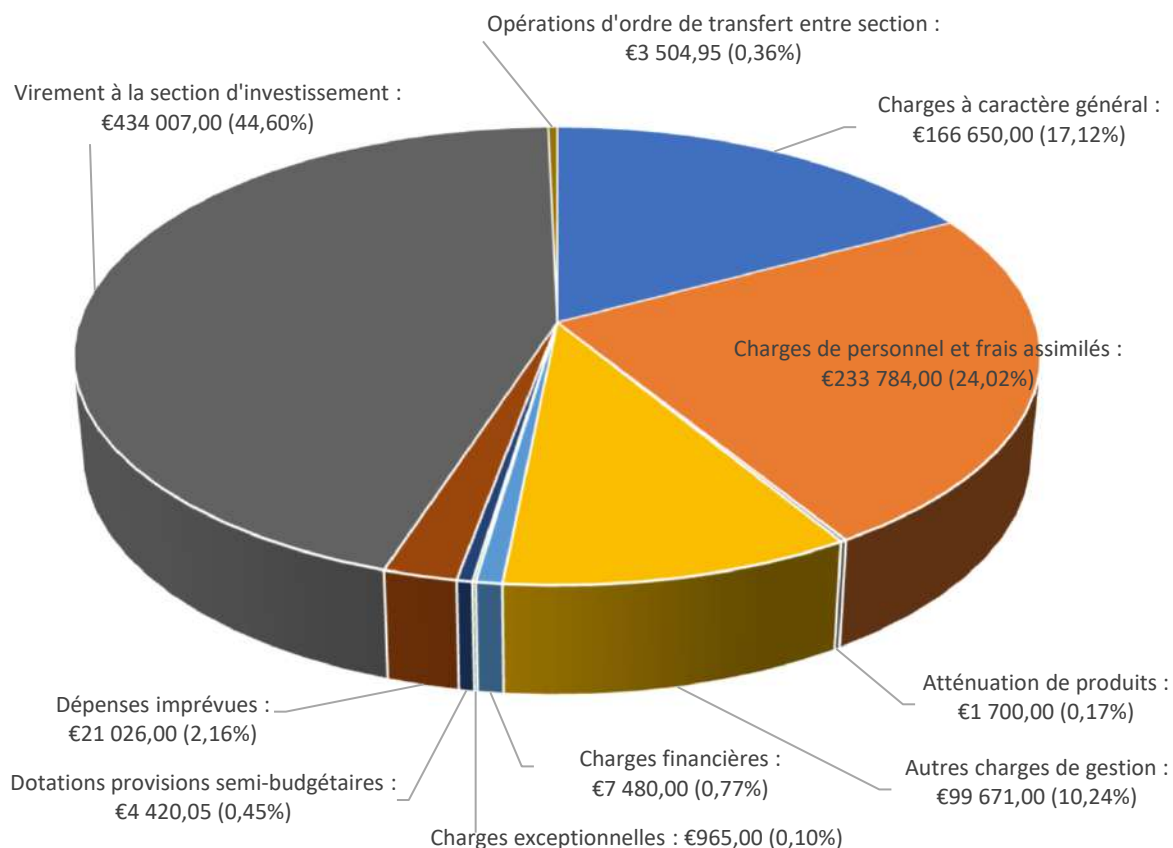


Recettes d'investissement : 725 424,00 €

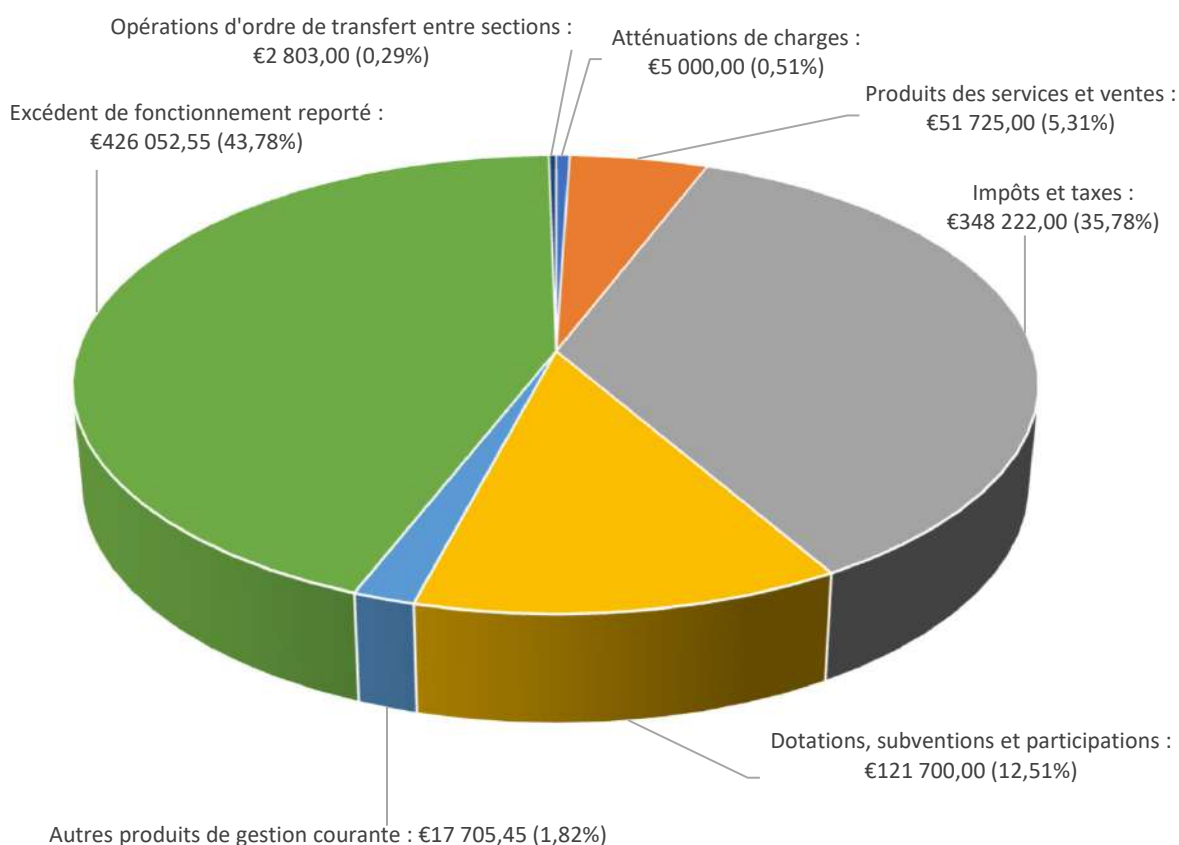


primitif 2022

Dépenses de fonctionnement : 973 208,00 €



Recettes de fonctionnement : 973 208,00 €



Les faits marquants du Conseil Municipal De Juin 2022 à Juin 2023

Cimetière : les travaux dans le cimetière se sont terminés en décembre 2022 : construction de cavurnes, achat d'un nouveau colombarium et mise en valeur du jardin du souvenir. Une nouvelle réglementation du parking a été mise en place et intégrée au règlement du cimetière (validé en préfecture le 05/06/2023).

Animations : Après une longue période sans animation à cause de la Covid-19, les animations ont pu reprendre en septembre 2022. Le 13 juillet 2022, un repas suivi d'une soirée dansante a eu lieu, et le feu d'artifice a pu être tiré le 26 août 2022.

École : Fin de la récupération des déchets alimentaires de la cantine par l'association « L'ami des vers de terre » et mise en place d'une collecte biodéchets. Fermeture d'une classe à Bouhet en septembre 2022. La fête de l'école et la kermesse du 28/06/2022 ont attiré beaucoup de monde et réjoui petits et grands.

Éolien : La Mairie est régulièrement sollicitée. Le conseil se prononce contre le fait que des parcs éoliens soient implantés sur la commune et invite les habitants à se rapprocher du secrétariat de la Mairie en cas de démarchage abusif. La préfecture a rejeté la demande d'autorisation environnementale de la société FERME EOLIENNE DES TERRES D'AUNIS visant la création et l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Virson et Bouhet (arrêté consultable en Mairie).

Bâtiment dit «Chagnaud » : la construction du multiservices à la place de ce bâtiment est suspendue eu égard à plusieurs études de marché non probantes.

O.A.P. (Opération d'Aménagement et de Programmation) : les travaux ont commencé en mars 2023. Les premiers permis de construire ont été déposés en Mairie.

PLUi-H : une modification est en cours de consultation. Une enquête publique sera ouverte du 03/07/2023 au 04/08/2023. Les documents seront consultables à la Mairie.

Maison du 6/8 rue Leconte : l'appel d'offres pour la réalisation des travaux a été lancé. Fin du dépôt des offres en juillet 2023 et début des travaux prévus en septembre 2023.

Hangar jouxtant les toilettes publiques : La Mairie a acheté ce bâtiment en juillet 2022. Il sert à entreposer le matériel se trouvant dans l'ancien bâtiment dit « Chagnaud ». Des réflexions sont en cours sur la destination de cette bâtisse.

Fibre : l'installation de la fibre continue sur la commune.

Église : après un voyage en Autriche, la cloche de l'église Saint-Laurent de Bouhet, est revenue dans sa demeure et a été bénie par l'évêque de La Rochelle-Saintes en février 2023. L'église est à nouveau ouverte pour les cérémonies. L'électrification de la cloche permet à tous les habitants de Bouhet de vivre au rythme de ses tintements.

Les Élus



Florence
VILLAIN
1^{ère} adjointe



Jean-Daniel
RODRIGUEZ
2^{ème} adjoint



Christophe RAULT
M. le Maire



Pascal
CHAUVEAU
3^{ème} adjoint



Richard
INES
4^{ème} adjoint



Pierre-Yves
MERCKEL
Conseiller



Isabelle
SIMONNEAU
Conseillère



Aurélien
GENTES
Conseiller



Sandra
SEIGNEURET
Conseillère



David
ARRIF
Conseiller



Louis-Marie
COUDRIN
Conseiller



Séverine
LAMOUREUX
Conseillère



Yves
LAMOUREUX
Conseiller



Monique
BRIFFAUD
Conseillère



Yannick
DIOCLES
Conseiller



La Vie Associative



NOUVELLES DE RIGOL'ART NAT

La période post-covid a vu les activités de l'Association reprendre avec un enthousiasme décuplé :

- En septembre 2022, lors des journées du patrimoine, une EXPO de belle facture sur la principale activité du village au 20^{ème} siècle **L'ÉLEVAGE** (ce jour-là notre trésorier avait en partie vidé son grenier !)



- En novembre, la traditionnelle **EXPO PEINTURE** et sa poule au pot





Malheureusement, la sècheresse estivale a impacté le RIGOL'AUTOMNE.

RIEN, RIEN, RIEN pas le moindre petit vermisseau à échanger !

Heureusement, le RIGOL'MAI SEME, le 7 mai 2023 s'est déroulé avec le soleil, les échanges etl'omelette !



Pour la suite de l'année, nous envisageons :

- Les 16 et 17 septembre, lors des journées du patrimoine et avec le concours de l'AHGPA, une EXPO sur l'activité principale de la commune au 19^{ème} siècle : **LA VIGNE** (le « Château l'Ormeau » et les « Premières Côtes des Haies » étaient réputés !)
- Le 22 octobre, avec la Bibliothèque, le RIGOL'AUTOMNE, un échange de végétaux, fruits, légumes, fleurs et peut-être champignons.
- Les 18 et 19 novembre, **L'EXPO PEINTURE**. Ce week-end là, la salle des fêtes de Bouhet rivalise avec le LOUVRES, l'Hermitage ou le Prado !!!!!

L'équipe de Rigol'ArtNat

COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE BOUHET :

Le comité de coordination des associations de Bouhet met à la disposition des particuliers, tables, chaises, bancs et vaisselle.

Tarifs de location de matériel aux particuliers :

Table pliante 6 personnes : 5€

Chaises : 1€ les 5

Banc : 2€

Vaisselle pour 100 personnes. 1€/ personne minimum 20 personnes



Pour la réservation, contactez Nathalie BOUCARD au 07 52 02 45 24

Le montant minimum de location est fixé à 10€. Le week-end, le matériel est à retirer au plus tard le vendredi.

La secrétaire : *Nathalie Boucard*

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous accueille le mercredi après-midi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour tous, petits et grands. Cette inscription vous permet d'accéder à de nombreux avantages :

- les livres de la bibliothèque
- les livres du réseau via sa navette et ses réservations (14 bibliothèques en réseau)
- via le site : <https://mediatheques-cc-aunis-sud.c3rb.org/> vous pouvez :
 - accéder à votre compte lecteur
 - effectuer, prolonger, annuler des réservations
 - profiter d'une offre numérique pour tous :

- **Cafeyn** : vous propose des **magazines, journaux et quotidiens** : de Sud-Ouest au Time, du Journal de Mickey à Science & Vie, près de 1000 titres en lecture intégrale.

- **Numilog** : livres audio, en voiture, en cuisinant, au chaud enroulé dans un plaid ou sur la plage, ils sont accessibles partout et tout le temps. Vous les connaissiez sous forme de CD, découvrez aujourd'hui une offre complémentaire, nomade et instantanée.

- **Music Me** : vous permet d'écouter **des millions de titres de musique gratuitement et sans publicité**, en ligne ou hors connexion.

- **Tout apprendre** : vous souhaitez apprendre la photo, le jardinage, vous perfectionner en Anglais ? Découvrez cette application qui propose de nombreux cours !!!

- **Ma Petite Bibliothèque** : c'est le site des enfants de 3 à 12 ans. Découvrez des milliers de contenus issus du catalogue d'ARTE et d'une sélection d'éditeurs jeunesse incontournables : **livres, vidéos, jeux et activités créatives, musique, ...**

Le prix des lecteurs touche à sa fin, avec un vote au mois de septembre.

La bibliothèque a accueilli les classes de l'école avant chaque période de vacances scolaires, avec la lecture d'un Kamishibai ou d'une histoire par les bénévoles, ou d'un conte par notre conteuse Françoise Rideau.

À partir du mois de septembre, l'atelier d'écriture recommence deux fois par mois, le jeudi matin, et tourne sur quatre bibliothèques. Cet atelier, gratuit, est ouvert à tous et toutes, petits et grands.

Pour l'année 2022 / 2023

Pour les deux associations nous avons dépassé nos objectifs en nombre d'adhérents excepté pour le cours de GYM ENFANTS du mercredi.

Gym Volontaire : 2 cours (mardi de 11h à 12h et jeudi de 20h30 à 21h30) qui ont lieu dans la salle des fêtes et quand le temps le permet dehors soit dans le jardin derrière la salle des fêtes soit au City Park de Bouhet, soit une marche autour de Bouhet complétée par du renfort musculaire et en juin une marche sur la plage de Châtelailon. Cette année le nombre de pratiquants est de 34 avec une augmentation sensible pour les séances du mardi. La parité femme/homme est en progrès puisque cette année 3 hommes participaient aux séances de gym. Une séance gratuite est offerte à toute personne tentée par ces cours de gym sachant que chacun participe selon ses possibilités.

Contacts : Secrétaire : Marilynne GAUNT tél : 05 46 44 15 90 courriel : marilynegaunt@hotmail.fr

Trésorière : Michèle JARDINO tél : 05 46 67 65 02 courriel : jardino.michele@free.fr

Président : Marc Jardino

ABCD

Yoga : Les 2 cours ont totalisé plus de 30 participants. Nous avons été obligés de refuser des inscriptions

Pilate : pour la première année de cette activité, 10 personnes ont pratiqué ce cours.

Gym Douce : Ce cours adapté aux aînés a été créé cette année : 9 personnes l'ont pratiqué.

Gym Enfants : 2 cours avaient été prévus mais suite à plusieurs aléas, un seul cours a eu lieu. Le nombre d'enfants a été de 8. Le spectacle de fin d'année a eu lieu le 15 juin.



Atelier enfant du samedi : suite à des contraintes personnelles de l'animateur, cet atelier n'a pas eu lieu.

Pour l'année 2023 / 2024

Gym Volontaire : les cours reprendront aux mêmes heures la semaine qui suit la rentrée scolaire.

ABCD

Pour les cours de YOGA, de Pilate, de Gym Douce nous prévoyons de changer les jours et horaires et peut être de rajouter un 3ème cours de YOGA. Merci à toutes les personnes intéressées de nous envoyer un courriel de réservation (sans engagement de votre part). Tenant compte de l'expérience de cette année, Mélissa ne souhaite pas plus de 15 personnes pour chacun des cours (des personnes sont déjà sur liste d'attente).

Pour les cours de Gym Enfant : la réunion de fin juin décidera de la suite à donner.

Nouvelle activité prévue : Un partenariat est en cours de réalisation avec le foyer de vie. Dans une première phase, le théâtre Japonais réalisé il y a 3 ans par l'atelier enfant va leur être prêté afin que les résidents puissent utiliser les textes et les illustrations réalisés mais aussi ceux réalisés par l'école. D'autres projets vont suivre.

Contacts : Secrétaire : Michèle JARDINO

Trésorier : Marc JARDINO tél : 06 04 06 59 .35 courriel : abcd.bouhet@free.fr

Présidente : Aurélie JACQUES courriel : associationabcd@orange.fr

FOYER DE VIE

Nous, les résidents du Foyer de vie de Bouhet, remercions la mairie et les associations de Bouhet en tant que nouveaux adhérents.

Nous pratiquons déjà plusieurs activités :

- Equitation
- Challenge pétanque
- Challenge bowling
- Marche
- Vélo

Nous avons un champion paralympique de Judo.

Nous sommes heureux de participer et de marcher à vos côtés.

Les Résidents





Oyez, oyez braves gens



L'association « Les Aînés Ruraux de BOUHET/ANAIS » dont la devise est « **On n'est pas là pour s'em... mais pour se faire plaisir et s'amuser** » (Critère incontournable lors de l'inscription !!!) se félicite du résultat de son premier semestre. Entre nos animations chaque semaine (*Scrapbooking, cartonnage...*) et nos après-midi jeux (*Belote, tarot, Dames...*) qui remportent un franc succès, il y a aussi nos manifestations telles que l'après-midi jeux (*Jeux de société, palets, boules, jeux de cartes, molkky...*), le pique-nique, le repas du club, le repas choucroute, le repas couscous, sans oublier les après-midi crêpes, merveilles, la soirée beaujolais nouveau... Sur chacune de ces manifestations nous avons eu beaucoup de participants. Le mot d'ordre était qu'il y ait sur chacun de ces évènements de **la joie de vivre et surtout de la bonne humeur.**

Avertissement : attestation médicale requise à l'inscription dans le club, spécifiant la capacité à faire travailler vos muscles du sourire sans retenue.

Alors n'hésitez plus ! Venez nous rejoindre lors de nos animations et manifestations !

Si la tristesse de l'hiver vous rend tout mollasson, si la pluie vous rend morose, si les actualités vous dépriment, alors faites le plein de rire et d'énergie avec NOUS les membres des Aînés Ruraux.

Age requis pour faire partie du club : Entre 16 ans et 99 ans 3 mois et 3 jours !!!

Les joyeux lurons que nous sommes souhaitent à tous les dynamiques, grognons, retraités, enfants, sportifs, rêveurs, curieux, bavards, pantouflards, amoureux, passionnés, malins... **un très bon 2^{ème} semestre 2023.**

**Venez vite nous rejoindre
POURQUOI nous rejoindre ????** (Réponse ci-dessous)

L'association des AINES RURAUX de BOUHET/ANAIS

Est un club ouvert à toutes et à tous, sans limite d'âge ou presque.

Moins de 15 € à l'adhésion pour l'année (**Assurance comprise**) et VOUS pourrez participer et profiter pleinement de nos différentes activités :

- ✓ Après-midi belote, tarot, randonnée (**Vélos et marche**)
- ✓ Après-midi loisirs créatifs (**Scrapbooking, couture, broderie, etc. etc...**)
- ✓ Après-midi crêpes, merveilles, gaufres...
- ✓ Beaujolais nouveau...
- ✓ Repas du club, de Noël, journée pique-nique...
- ✓ Journées sorties.
- ✓ Possibilité de journée de chasse ou de pêche en étang...
- ✓ Journée de la forme...
- ✓ Voyages organisés (**8 ou 15 jours**)
- ✓ Célébration de « La semaine Bleue »
- ✓ Concours de belote (**Calendrier pour 16 clubs**)

Amitié, convivialité, joie et partage sont au rendez-vous dans le club.

Possibilité de pratiquer de la gym douce, Yoga avec l'association ABCD

Possibilité les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois d'un transport en minibus sur Surgères ou Aigrefeuille (*Courses, foires, etc. etc...*)

Pour tous renseignements appelez Yannick au 06 63 40 86 16

THÉÂTRE « LES JASPINOUX »



Les Jaspinois, vous ne connaissez pas encore ?

C'est la troupe de théâtre amateur de la commune. Chaque année nous présentons un nouveau spectacle dans le but de vous faire rire.

Cette année nous avons eu le plaisir de vous présenter 2 pièces (Ciel ma femme, et Vengeance avec préméditation) : le pari était réussi : Du monde à chacune de nos 4 représentations, du rire et des rebondissements !

Actuellement, nous travaillons sur la recherche de nouvelles pièces pour 2024, pour ainsi reprendre les répétitions dès septembre.



Vous êtes venus à un de nos spectacles, monter sur scène vous tente ? Mais vous n'osez pas ?

Nous sommes à la recherche de comédiens, alors n'hésitez plus, envoyez-nous un message !!!

- Soit via notre page Facebook : **Troupe de Théâtre Les Jaspinois**
- Soit par mail : les.jaspinois@gmail.com

Mélanie CHAUVIN, pour les JASPINOUX



CIS

(Centre d'Interventions et de Secours)
Anais - Bouhet

Nous recrutons des volontaires de 16 à 60 ans.

Pour tous renseignements, contacter le Sergent MABILAT Gérald, Chef de Centre au 06-32-43-29-26

Des vacances bien méritées !!!!

Une année scolaire passe si rapidement, voilà déjà les grandes vacances qui se profilent ...

Retour sur cette année écoulée et les évènements marquants :

- En décembre, les élèves de l'école ont participé au marché de Noël, à la salle des fêtes de Bouhet, en partenariat avec l'AP3E. Pour l'occasion, ils avaient conçu en classe des décorations. Les chants de Noël ont clôturé ce moment festif.
- Le 13 janvier, les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Castel Park, à Surgères, en partenariat avec la CDC, afin d'assister à la représentation du spectacle Du balai ! de la compagnie La Bobèche.
- Les élèves de CP et CE1 ont participé, pour la première fois de leur scolarité, à une classe découverte, durant 3 jours et 2 nuits, les 22, 23 et 24 mars, à Lezay (79) au centre du Loup Garou. Cette expérience fut très enrichissante et leur a permis de se découvrir autrement et de gagner en autonomie. La séparation durant 3 jours n'a pas été simple pour tous mais tout s'est très bien déroulé et les élèves n'avaient qu'une envie : repartir avec les copains et les maitresses en voyage !
- Les GS et CE2 sont quant à eux allés à La pierre de Crazannes, visiter le site et participer à des tailles de pierres.
- La piscine n'a pu avoir lieu cette année, faute de suffisamment de parents « accompagnateurs » agréés et disponibles pour nous accompagner.
- Le samedi 24 juin aura lieu la fête des écoles du RPI, à Virson. Les élèves y présenteront leur spectacle, sur le thème des vacances pour les écoliers de Bouhet.
- Pour clôturer l'année, le jeudi 6 juillet, tous les élèves de l'école se rendront en visite à Niort (visite du donjon) et sur le Marais poitevin (balade en barque).

Nous souhaitons à tous les élèves, ainsi qu'à leur famille, de bonnes vacances d'été !

Julie Graton, directrice

Informations Diverses

L'HEURE CIVIQUE



Si vous avez besoin d'un peu de soutien moral ou d'aide (petit bricolage, courses, garde d'enfant, déplacement, documents administratifs, soutien scolaire, ...) les bénévoles de « l'heure civique » sont là pour vous.

N'hésitez pas à appeler la mairie au 05 46 68 20 83 ou Nathalie Boucard au 07 52 02 45 24.

L'ambassadrice « heure civique de Bouhet » : Nathalie Boucard



**L'heure
CIVIQUE
Bouhetaise**

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

**Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur
bouhet.lheurecivique.fr**



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous inscrivez sur le site bouhet.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien** téléphonique.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins des associations** soit de manière individuelle vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous.
Merci de tout cœur !*

Christophe RAULT
Maire de Bouhet

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle

Courses, démarches administratives,
courts déplacements, petit bricolage,
lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
secretariat@bouhet17.fr
05 46 68 20 83



Une initiative de

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



VOISINS
SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

NOUVEAU SERVICE

Une conseillère numérique, recrutée par la CDC Aunis Sud, est à votre disposition pour vous aider à vous familiariser avec votre ordinateur, votre téléphone ou votre tablette numérique. Elle peut se déplacer à votre domicile, vous recevoir à la Mairie de Bouhet sur rendez-vous ou bien à la Maison de l'Emploi & Maison France services à Surgères, Square du Château.

La Maison France services est là pour vous aider dans vos démarches administratives (impôts, carte grise, carte d'identité, etc.....).



NOUVEAU SERVICE Vers l'autonomie numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUNIS SUD



GAËTANE LELAY

☎ 06 17 61 24 04

✉ gaetane.lelay@conseiller-numerique.fr

vous accompagne !

**Organisation
de rendez-vous
personnalisés & d'ateliers**

✓ **PRENDRE EN MAIN
UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE**
(ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

✓ **NAVIGUER
SUR INTERNET**

✓ **ENVOYER, RECEVOIR,
GÉRER SES COURRIELS**

✓ **INSTALLER ET UTILISER
DES APPLICATIONS UTILES
SUR SON SMARTPHONE**

✓ **CRÉER ET GÉRER**
(stocker, ranger, partager)
SES CONTENUS NUMÉRIQUES

✓ **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT
ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE**



*Aunis
Sud*

Ma Communauté
de Communes



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Maison de l'Emploi & Maison France services

☎ Square du Château 17700 Surgères ☎ 05 46 07 51 66

✉ surgeres@france-services.gouv.fr ✉ emploi@aunis-sud.fr

«opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services» - www.conseiller-numerique.gouv.fr

J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron permettent de trier
facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE

Sur présentation
d'un justificatif de domicile.



2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE



3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, À TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES,
MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT,
CROÛTES DE FROMAGE,
RESTES DE VIANDE,
DE POISSONS
ET DE CRUSTACÉS...



POUR ALLER + LOIN

Trouvez l'emplacement des bornes et toutes les informations
sur le tri des biodéchets sur cyclad.org

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66



Site archéologique Gallo-Romain
St Saturnin du bois

4 THEMATIQUES CHOISIES

- Démocratie participative
- Territoire en transition
- Mobilité
- Économie et social



Port de Marans

Qui nous sommes

Les conseils de développement, composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Institués par la loi, ils sont créés à l'échelle des territoires de projets – de manière obligatoire dans les PETR et les EPCI.

Vous souhaitez participer pour améliorer le mieux vivre sur votre territoire ?

Seul ou en groupe, vous avez des idées et des projets pour le bien-être des habitants de l'Aunis ?

Contactez-nous

☎ : 05.17.83.41.65

✉ : d.theraud@aunis-sud.fr

<https://codev-aunis.fr>



CODEV AUNIS

Communauté de
Commune Aunis-Sud
45 avenue Martin
Luther King - 17 700
Surgères



Gare de Surgères

CODEV AUNIS

**Conseil de
Développement du
Territoire de l'Aunis**



Port de Charron



Le mot du Président de la communauté de communes Aunis-Sud

Le Conseil de Développement, acteur de la concertation et de l'animation du débat public, est aujourd'hui largement intégré à l'élaboration des documents de planification et de contractualisation du territoire.

Ses membres bénévoles peuvent également s'autosaisir des sujets d'actualité afin de porter une vision complémentaire à celle des collectivités.

Les synergies ainsi créées contribuent à une évolution positive en direction de nos populations.



- Le conseil de développement **contribue** à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du **projet de territoire**
- Il **émet un avis** sur les documents de prospective et de planification : plan local d'urbanisme intercommunal, schéma de cohérence territoriale, programme local de l'habitat, plan de déplacement urbain,...
- Il **contribue à la conception et l'évaluation des politiques locales** de promotion du développement durable, notamment dans le cadre du plan climat air énergie territorial et des contrats de **transition écologique**
- **Animation débat public**, en créant un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers et citoyens
- Partage et diffusion des connaissances sur les questions intercommunales en remplissant une **mission d'éducation populaire**.
- Animation des réseaux d'acteurs et **valorisation des initiatives et projets citoyens**.



Le mot du Président de la communauté de communes Aunis Atlantique

Promouvoir la participation de la société civile à la mise en œuvre des politiques publiques est un principe fondamental pour répondre aux grands enjeux actuels.

Le Conseil de développement de l'Aunis qui s'appuie sur une coopération entre les deux communautés de communes de l'Aunis regroupe des citoyens bénévoles engagés dans notre vie locale.

Ils sont à nos côtés pour abonder le débat public et participer à la transition de notre territoire et au bien-être de ses habitants.



Le Département recherche des accueillants familiaux pour personnes âgées ou adultes handicapés

Vous cherchez un métier solidaire ? Vous avez du temps à consacrer aux autres ? Vous souhaitez travailler chez vous ? Vous appréciez les échanges et le partage avec les personnes âgées ou handicapées ? Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées ? Vous pouvez devenir **accueillant familial**.

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, agréé par la Présidente du Département, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes hébergées.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile, contactez les services du Département au 05.46.31.73.36 – 05.46.31.73.32 / da-esms@charente-maritime.fr.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site Internet du Département : la.charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial



**VOUS CHERCHEZ
UN MÉTIER SOLIDAIRE**

**ET VOUS AVEZ DU TEMPS
À CONSACRER AUX AUTRES ?**

Avec le Département de la Charente-Maritime, **comme Marie-France, devenez accueillant familial** et ouvrez votre porte à une personne âgée ou une personne handicapée.

+ d'infos au 05 46 31 73 36
da-esms@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr @ f t in

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT

05/11/2021 photo: © Allago/Outreau/Iconostorm/Anza

Nouveau règlement en faveur de la Jeunesse

« Mieux vivre ensemble »

Dans le cadre du Plan Départemental « Agir pour la jeunesse » 2023 /2028, le Département propose un nouveau dispositif pour soutenir les projets en faveur de la jeunesse, sur le thème du “Mieux Vivre Ensemble”.

L’objectif est d’encourager et de financer les actions citoyennes favorisant l’engagement des jeunes et portées par les acteurs de la Charente-Maritime. Sont concernés toutes associations, collectivités ou établissements publics qui mettent en œuvre des projets visant à favoriser l’intégration et l’orientation des jeunes, à promouvoir l’égalité entre les filles et les garçons, à lutter contre le harcèlement et l’isolement ou encore à lutter contre l’illettrisme...

Pour toute question, n’hésitez pas à contacter le Département au 05.46.31.75.63 (contact : Mme Vanessa AMPART) ou bien par mail à : action-citoyenne@charente-maritime.fr

ACTION CITOYENNE
EN CHARENTE-MARITIME





NOUS

JEUNES CITOYENS SOLIDAIRES

RÈGLEMENT
« Mieux vivre ensemble »

Le Département a choisi d’encourager l’engagement citoyen des jeunes et de favoriser le « Mieux Vivre Ensemble ». Ce Règlement poursuit le double objectif de favoriser les dynamiques collectives et de permettre aux jeunes de s’investir dans des actions concrètes. Interagir avec les autres, trouver de nouvelles manières de « faire ensemble », s’investir au sein de la société, contribuer à la vie publique...

Infos et renseignements :
action-citoyenne@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr    

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT

LE COMPTOIR LOCAL

Un été riche en animations :



Le programme des animations proposées par l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin – Le Comptoir Local est disponible ! Visite de ferme, pêche à l'écrevisse, yoga en plein air, découverte des plantes comestibles... il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Rendez-vous dans les Comptoirs Locaux de Marans et Surgères pour vous le procurer ou sur le site internet de l'Office de Tourisme :

www.aunis-maraispoitevin.com

Le Comptoir Local est aussi sur les réseaux alors suivez-le !

Facebook : [aunis.maraispoitevin](https://www.facebook.com/aunis.maraispoitevin) / Instagram : [aunis_maraispoitevin](https://www.instagram.com/aunis_maraispoitevin)

APPLICATIONS UTILES

L'application **Ma sécurité**

- Infos et conseils pratiques
- Tchat 24/24 avec des policiers et gendarmes
- Signalements
- Écoute et accompagnement des victimes

L'application « *Ma sécurité* » dotée d'une fonction tchat qui permet de contacter en permanence un gendarme ou un policier, lancée par le ministère de l'Intérieur en mars 2022, vient d'être enrichie de nouvelles options pour mieux accompagner les usagers des transports en commun. Elle donne également les coordonnées des services de sécurité à proximité du lieu indiqué, ainsi que les démarches à suivre en cas de besoin d'aide (infraction, signalement, information, etc.). L'application accorde aussi une attention particulière aux violences conjugales.

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

L'application IntraMuros, **gratuite**, vous permet de vous informer sur les évènements de votre commune ou de votre Communauté de Communes.

Retrouvez également les informations de la commune et les évènements sur la page Facebook Bouhet 2020 et sur le site de la mairie : bouhet17.fr. Ce site va faire peau neuve courant juillet !!!!

POUR LES DÉTENTEURS D'ANIMAUX

Vous trouverez ci-dessous des informations sur leur identification et l'obligation de les déclarer en Mairie.

GESTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES
Service I-CAD



Le fichier national d'identification I-CAD
Pour toutes les démarches liées à l'animal

www.i-cad.fr
Centre d'appels : 09-77-40-30-77
contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'HAY LES ROSES CEDEX



www.identifier-mon-animal.fr
Le site de référence qui réunit toutes les informations concernant l'identification des animaux carnivores domestiques.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories dits « chiens dangereux »

Chiens d'attaque

(1^{ère} catégorie)

Ce sont des chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le Ministère en charge de l'Agriculture (Livre des Origines Françaises ou LOF). Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier (chiens dits Pitbulls)
2. Mastiff (chiens dits Boerbulls)
3. Tosa

L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite.



Chiens de garde et de défense

(2^{ème} catégorie)

Ce sont des chiens inscrits au LOF. Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier
2. Rottweiler
3. Tosa



Les dispositions concernant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

À la lecture de nombreux commentaires, l'évolution des conditions de détention du meilleur ami de l'homme est loin d'être connue de tous. Pourtant, la législation est très précise concernant les chiens. Un certain nombre de mesures est donc prévu par la législation en vigueur visant à **protéger les individus contre les chiens susceptibles d'être dangereux** et à prévenir les risques d'accidents qui peuvent se révéler très graves.

Bien entendu, **le rôle du propriétaire du chien, de son « maître », est primordial** car même le plus gentil des chiens peut se montrer très agressif suite à des mauvaises conditions de détention.

Loi du 6 janvier 1999 Loi du 20 juin 2008	1 ^{ère} catégorie : Chiens d'attaque	2 ^{ème} catégorie : Chiens de garde et de défense
Acquisition, cession, importation	Interdites (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 € d'amende)	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs, personnes condamnées, personnes sous tutelle (sauf autorisation) (jusqu'à 3 mois de prison et 3 500 € d'amende)	
Déclaration en mairie	Obligatoire (750 € d'amende)	
Identification	Obligatoire (450 € d'amende)	
Vaccination antirabique	Obligatoire (450 € d'amende)	
Assurance Responsabilité Civile	Obligatoire (450 € d'amende)	
Muselière et laisse	Obligatoire (150 € d'amende)	
Accès aux lieux publics	Interdits (150 € d'amende)	Avec muselière et laisse (150 € d'amende)
Accès aux parties communes d'immeubles	Stationnement interdit (150 € d'amende)	Avec muselière et laisse (150 € d'amende)
Stérilisation chirurgicale	Obligatoire (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 € d'amende)	Non Obligatoire
Attestation d'aptitude	Obligatoire (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	
Évaluation comportementale	Obligatoire pour chiens âgés à partir de 8 à 12 mois (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	
Permis de détention	Obligatoire (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	

Les restrictions de circulation

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et aux locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique, **est interdit**, tout comme leur voyage en avion.

Il leur est également interdit de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les cas, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.



Pour information : le chien de race **Staffordshire Bull Terrier** ne fait pas partie des chiens considérés comme dangereux.

CIMETIÈRE

Des travaux ont été réalisés dans le cimetière : nouveau colombarium, création de cavurnes et mise en valeur du Jardin du Souvenir, avec la création d'un puits de cendres pour leur dispersion.

Le règlement du cimetière est affiché à l'entrée du cimetière et vous trouverez ci-après les tarifs des divers concessions :

- CONCESSIONS :

Seules des concessions cinquantenaires seront proposées.

Le prix du mètre carré de terrain est ainsi fixé :

- Une tombe, soit de 2 mètres carrés : 150 euros
- Deux tombes, soit 4 mètres carrés : 300 euros
- Trois tombes, soit 6 mètres carrés : 450 euros
- Quatre tombes, soit 8 mètres carrés : 600 euros

- CASES DE COLOMBARIUM :

Seules des cases trentenaires seront proposées.

Le prix d'une case de colombarium pouvant contenir jusqu'à quatre urnes est fixé à : 500 euros

- CAVURNES :

Seules des cavurnes trentenaires seront proposées.

Les cavurnes ont une superficie de 0.25 m², leur prix est fixé à 300 euros

Nous vous rappelons que le parking situé devant le cimetière est réservé aux seuls usagers du cimetière.

ESPACES VERTS

La Mairie a recruté un deuxième agent communal. Ils font de leur mieux afin d'entretenir toute la commune. Le conseil municipal n'a pas augmenté ses impôts afin de ne pas obérer le pouvoir d'achat de tout un chacun. La municipalité demande donc à chacun de bien vouloir être patient sur l'entretien des espaces verts, et d'entretenir, dans la mesure de leur moyen, leur pas de porte. Si chacun y met du sien, la commune n'en sera que plus agréable pour tout le monde.

INFORMATION

UN DÉFIBRILLATEUR EST ACCESSIBLE DEVANT LA MAIRIE

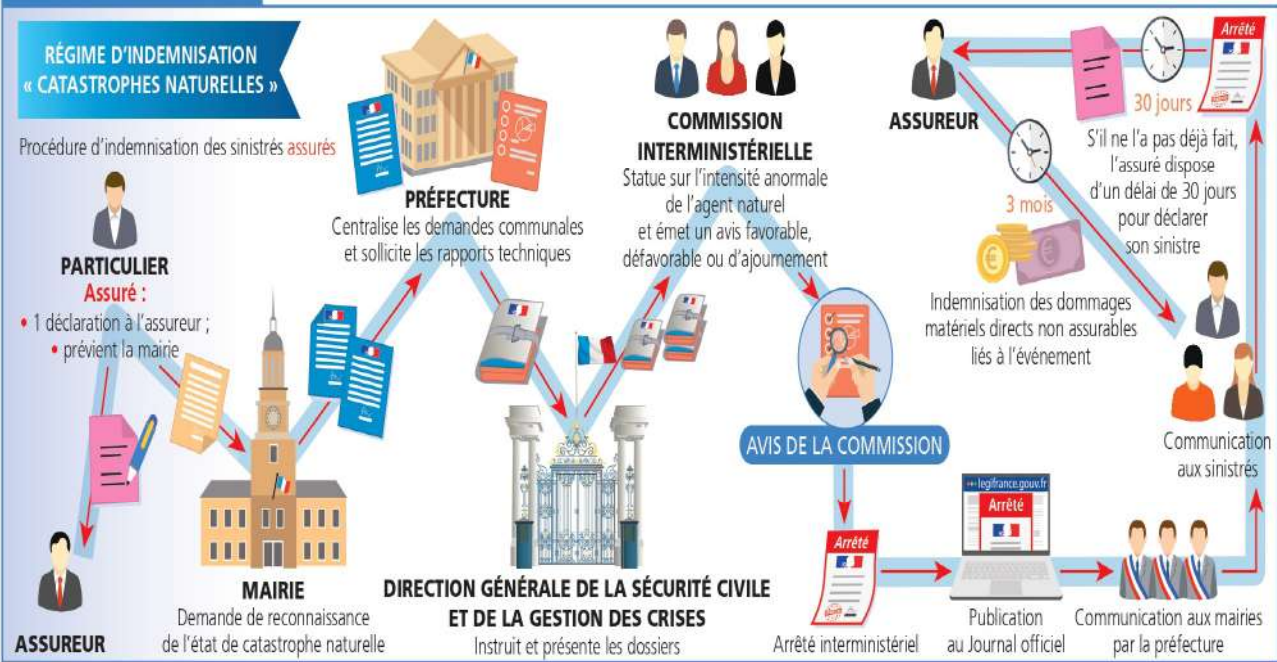
ÉTAT CIVIL

Dans le bulletin du mois de décembre seront répertoriés les évènements qui auront eu lieu sur l'année 2023 : naissances, mariages, décès. Si vous souhaitez que ces évènements soient publiés, et si vous n'avez pas déjà donné votre accord, merci de contacter la mairie afin de retirer et remplir l'autorisation de publication.

Démarches administratives

DISPOSITIFS D'INDEMNISATION DANS LE CAS DE CATASTROPHES NATURELLES

LA PROCÉDURE ORDINAIRE



CRÉDITS DE SECOURS D'EXTRÊME URGENCE

Objet : ces crédits permettent d'aider financièrement les sinistrés se trouvant dans une situation de grande difficulté au lendemain d'un accident, d'un sinistre ou d'une catastrophe naturelle de grande ampleur, afin de faire face à leurs besoins essentiels les plus urgents : nourriture, habillement ou objets de première nécessité.

Bénéficiaires : ils sont réservés aux seuls particuliers.

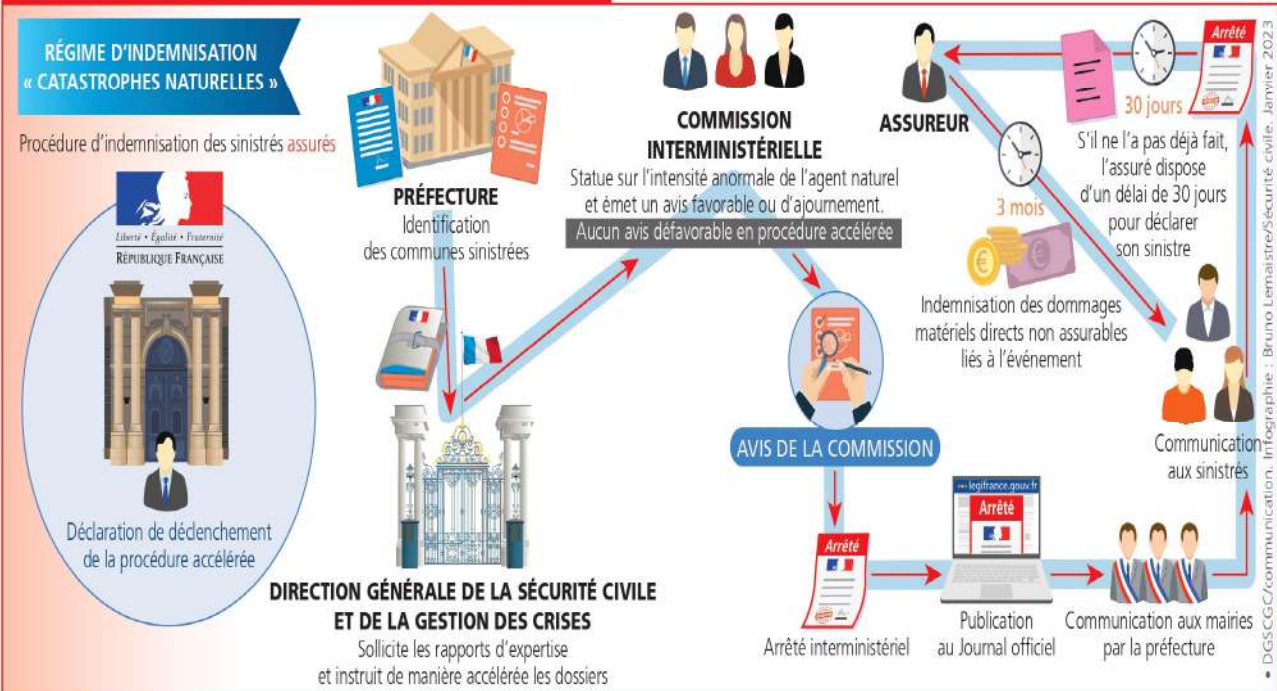
Montant maximum : 300 € par adulte et 100 € par enfant.

Mise en œuvre : ils sont attribués par le préfet de département.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE - En cas d'évènement de grande ampleur



Ce document vous indique le déroulé d'indemnisation dans le cas de catastrophes naturelles. La Mairie a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune. Un registre a été ouvert en Mairie afin de recenser les dégâts sur les maisons et autres constructions. Vous pouvez contacter le secrétariat par téléphone ou par mail, ou venir en Mairie, pour vous inscrire sur ce registre. Une déclaration auprès de votre assurance est à effectuer en parallèle. Il est important que vous preniez des photos de vos dégâts.

Le secrétariat reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Commerces ambulants

Épicerie itinérante



Depuis le 5 mars 2021, une épicerie itinérante est présente sur la commune le vendredi de 8 h à 9 h, place de la Poste et de 12 h à 12 h 30, aux Haies (à côté de l'abri bus).

Huîtres



Vente tous les dimanches matins, place de la Poste.

Camion Pizzas

Depuis le 30 mai 2021, Christophe « La Pizza Mobile » est présent sur la place de la Poste tous les dimanches soirs de 18 h à 21 h.



Coiffeuse



Notre coiffeuse arrête son activité à compter du 1^{er} juillet 2023. Vous pourrez la retrouver au salon de coiffure Tout Pour Pl'Hair à Aigrefeuille.

Vous êtes artisans sur la commune? Vous souhaitez vous faire connaître des administrés? Adressez-vous au secrétariat de la mairie par téléphone au 05.46.68.20.83, par mail à accueil@bouhet17.fr afin de paraître sur le nouveau site de la mairie, sur Intramuros ou sur le Bouhétais.

DIVERS ÉVÈNEMENTS

Cérémonie du 4 février 2023 : Bénédiction de la cloche Louise en présence de l'évêque COLOMB, du prêtre ALPHONSE, du Conseiller Régional David LABICHE, de la Vice-Présidente du Conseil Départemental Catherine DEPREZ et du Président de la Communauté de Commune Jean GORIOUX.



Installation de la devise sur le fronton de la Mairie



Nouvelle boîte à livres



Elle se situe à côté de la machine à pain.

Un grand merci à Messieurs Hervé LAMOUREUX, Yves LAMOUREUX et Michel FOURNEAU pour cette initiative qui ne manque pas de charme.

A vos agendas

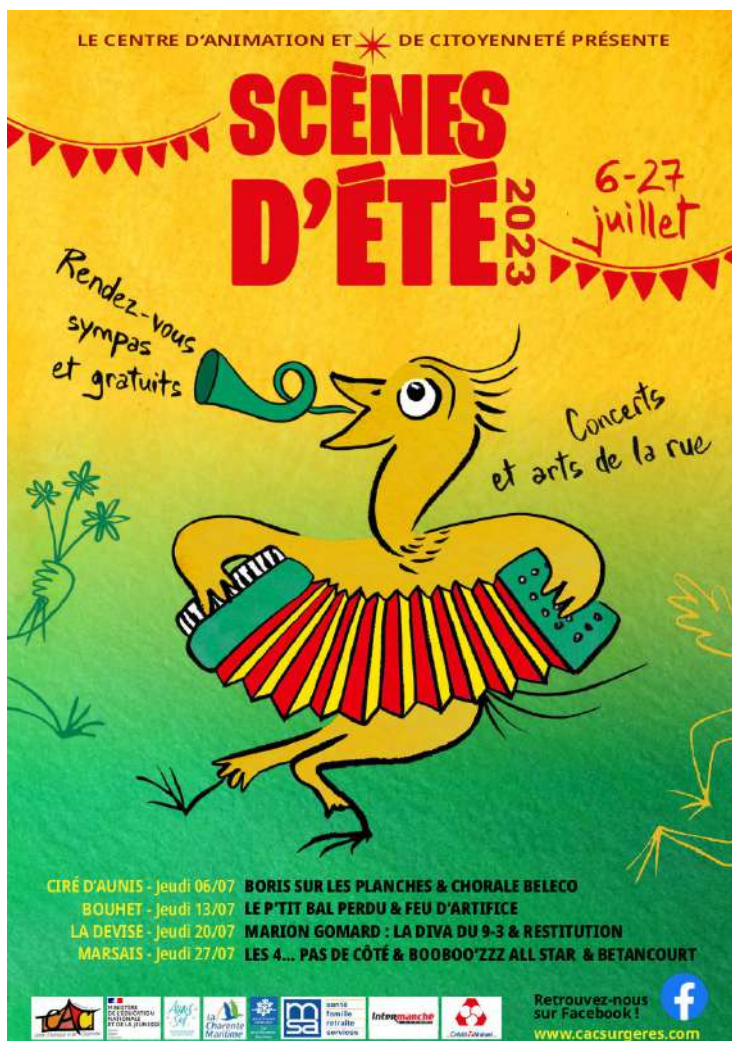
Dates	Manifestations	Lieux
30 Juin	Réunion publique à 19h	Salle des fêtes
13 Juillet	Fête du village avec spectacle « Scènes d'été » du CAC de Surgères. Restauration possible sur réservation	Place de la Mairie
3 Septembre	Vide grenier	
4 septembre	8 h 40 : rentrée scolaire	Ecole
8 septembre	Coupe du monde de rugby : France / Nouvelle-Zélande	Salle des fêtes
16 et 17 septembre	Journées du patrimoine	
6 octobre	Coupe du monde de rugby : France / Italie	Salle des fêtes
14 et 15 octobre	Choucroute et matchs des ¼ de finale de la coupe du monde de rugby	Salle des fêtes
20 et 21 octobre	Coupe du monde de rugby : ½ finale	Salle des fêtes
22 octobre	Troc Plantes	Place de la Poste
28 octobre	Coupe du monde de rugby : Finale	Salle des fêtes
11 novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	Rassemblement à 10 h 45 sur la place de la Poste suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes
18 et 19 novembre	Exposition peintures	Salle des fêtes
(date à définir)	Repas des Aînés	Salle des fêtes d'Anais ou Bouhet (à définir)
Décembre (date à définir)	15 h : goûter de Noël pour les enfants de la commune	Salle des fêtes

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2023

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

A l'occasion du "Sites en Scène" le 13 juillet à Bouhet, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Anais-Bouhet vous propose deux véritables escape-games sur table. Dans le premier scénario, essayez d'empêcher une bombe d'exploser en fouillant dans les affaires de l'espion. Dans le deuxième, vous êtes des scientifiques en quête de la plus grande découverte du millénaire. Manipulez le matériel et utilisez les nombreux accessoires pour parvenir à vos fins. A partir de 12 ans, 3 à 6 joueurs, 45 minutes, 10 € par équipe, reversés à l'Amicale. De 16h à 20h

LE CAC ET LES SCÈNES D'ÉTÉ



Programme sur la page suivante.

LE COMITÉ DE COORDINATION

En association avec l'amicale des sapeurs-pompiers et le CAC de Surgères, le comité de coordination vous propose le programme suivant :

- à partir de 16h00, animations
- 18h30 Apéritif offert par la municipalité
- 19h00 Repas sur réservation (voir flyer en dernière page)
- 20h45 Début du Spectacle (Scènes d'été)
- 22h45 Retraite aux flambeaux
- 23h15 Feu d'artifice

PROGRAMME

SCÈNES D'ÉTÉ 2023

DU 6 AU 27 JUILLET



TAPIS ROUGE POUR LE PUBLIC

L'entrée est libre et gratuite

À MANGER POUR PAS CHER

Restauration faite maison

LA SOLIDARITÉ

Possibilité de transport sur inscription
(05 46 07 16 39)

ÉCO-RESPONSABLE

Fête propre et chacun fait sa vaisselle !

PARTICIPATIF

Une tombola à chaque soirée...
pour participer au financement !



CARAVANE DE L'ÉVEIL

(en partenariat avec les Relais Petite Enfance)

Des temps d'animation et d'éveil sont proposés
aux 0-6 ans accompagnés d'un parent, grand-
parent, assistante maternelle, ...

Les mercredis de juillet, de 10h à 12h :

05/07 : Ballon

12/07 : Saint Mard

19/07 : Saint Pierre d'Amilly

26/07 : Surgères



CARAVANE DE L'ANIMATION

Chaque après-midi des Scènes d'été, sur
le lieu de la soirée, des animateurs.trices
sont présent.e.s pour vous accueillir et vous
proposer des jeux et/ou activités.



INFORMATIONS

05 46 07 16 39 / www.cacsurgeres.com
et sur Facebook : CAC Surgères

MERCI AUX MUNICIPALITÉS

de Ciré d'Aunis, Bouhet, La Devisse, Marsais.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Menuiserie HIOU Fabrication et pose, Vouhé.

NEOPC Informatique Vente et réparation,
Surgères.

MOTEUR LAB Vente et réparation Motos &
Scooters, Le Thou.

Garage PETIT Réparation toutes marques,
Surgères.

Association Aide à l'Emploi Insertion par
l'activité économique, Aigrefeuille d'Aunis.

JEUDI 06/07

CIRÉ D'AUNIS

Derrière le gymnase



20^h30

ARTS DE LA RUE BORIS SUR LES PLANCHES

Cie Alchymère

Boris est chercheur en métaphysique. Dans un style de jonglage servi par l'effet « domino », planches et massues abordent le thème des sciences et de la métaphysique dans une logique absurde. Boris propose une conférence afin d'enseigner à son auditoire quelques-unes de ses expériences les plus abouties.



21^h30

CHANTS DU MONDE CHORALE BELECO

Cie Au tour de Peter

Quand des chants des quatre coins du globe rassemblent des habitants d'un territoire proche, les liens se tissent et font émerger un groupe.

JEUDI 13/07

BOUHET

Place du village

Les Scènes d'été s'associent
à la fête du village



Dès 16^h

JEUX & ESCAPE GAME

18^h30

APÉRO

Dès 19^h

REPAS



20^h30

BAL POPULAIRE LE P'TIT BAL PERDU

Cie La Saugrenue

Tout droit sorti d'un tripot parisien du quartier de la Bastille, ce bal néo-rétro vous fait revivre l'âge d'or du musette des années 30. Plongez dans les bas-fonds de Paris, et guinchez aux côtés de ces marlous pour trouver l'amour fou !



22^h45

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23^h15

FEU D'ARTIFICE !

Jusqu'à 1^h

DJ

Soirée co-organisée par la municipalité de Bouhet, l'Amicale des Sapeurs Pompiers, Le comité de coordination et le CAC.

JEUDI 20/07

LA DEVISE, VANDRÉ

Près du stade

20^h30

RESTITUTION du stage artistique « Découverte du chant lyrique » (stage organisé en partenariat avec les accueils de loisirs du territoire) et animé par Marion Gomard.



21^h

CHANT LYRIQUE MARION GOMARD La DIVA du 9-3

Chatouiller les codes de l'opéra ! C'est dans un grand et joyeux bordel qu'une chanteuse lyrique et un pianiste reprennent nos « classiques » et les détournent dans un esprit bon enfant, sans tabou et sans sacralisation.

JEUDI 27/07

MARSAIS

Salle des fêtes

Soirée spéciale « 30 ans du CAC »

Soirée anniversaire - Venez faire la fête !



Dès 16^h

Venez découvrir
L'EXPO DES 30 ANS
et d'autres surprises
tout au long de la soirée



18^h

SPECTACLE FAMILLE LES 4... PAS DE CÔTÉ

Cie Le Roi De Sable

« Les 4... pas de côté », c'est un cabaret où la musique prédomine. Hector Bémol et son assistant Flambert Wilson multiplient les entrées clownesques, numéros acrobatiques et catastrophiques. Des clowns incompétents et indisciplinés mais pas que ! Laissez vous charmer par ce duo improbable.



20^h30

CONCERT REGGAE BOOBOO'ZZZ ALL STARS

Ces 5 musiciens hors pair, passionnés et hyper-actifs reprennent des titres phares de la chanson française, des classiques du rock et de variété internationale en version reggae, mélangeant poésie, mélancolie et chaleur d'été.



22^h

CONCERT ROCK BETANCOURT

C'est une boum en mocassins et polo rose. Ce sont des reprises Rock des années 90, surtout chantées par des femmes : Hole, Blondie, Niagara... Liliane, Bernard, Éric et Jean-Marie se sont mis au Rock et ça vaut son pesant d'or.

13 JUILLET



**LE CAC DE SURGERES
ET LE COMITE DE COORDINATION DE BOUHET**

BOUHET EN SCENE

à partir de 16h00

Animations (Assurées par l'Amicale des Pompiers Bouhet / Anais)

18h30 Apéritif (offert par la commune)

19h00 (Repas sur Réservation)

20h45 Début du Spectacle (animé par le CAC)

22h45 Retraite aux Flambeaux

23h15 Feu d'Artifice

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS AVANT LE 07/07/23

Nom: Prénom: N° de Tel:
Adresse: Commune: CP:.....

Formule 1: Moules-Frites / Part de Tarte aux Fruits : 8.50 €

Formule 2: Galette Jambon/Fromage + Crêpe : 5.50 €

Formule 1 : x 8.50 € = € / Formule 2 : x 5.50 € = € Total = €

Pour tous renseignements: Par Mail: cc.bouhet@free.fr ou Tel: 07.52.02.45.24 Mme Boucard

A déposer dans la Boîte aux Lettres de la Mairie de Bouhet avant le 7 Juillet 2023

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du "Comité de coordination de Bouhet"

Toute Réservation sans règlement ne sera pas prise en compte.